

PROGRAMME DES FORMATIONS

Vie Associative



*Vous qualifier et professionnaliser
le fonctionnement de votre association...*

Les principes fondamentaux de la loi 1901 et les autres groupements (CFG Module 1)

3 heures	Dates au choix : Mardi 3 mars Mardi 20 octobre
9h30 - 12h30	

Objectif:

Etre capable d'appréhender les subtilités de la loi 1901. Etre capable de participer aux organes statutaires d'une association.

Contenu :

La loi de 1901 : une liberté publique et contractuelle, déclinaison de ses principes. Le projet associatif par rapport aux autres formes d'organisation de l'économie sociale (scop, mutuelles, ...).

Exemples de statuts.

Intervenant: Philippe Venceslau de Jesus (MDA de Roubaix)

L'évolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics (CFG Module 2)

3 heures	Dates au choix : Mardi 3 mars Mardi 20 octobre
14h00-17h00	

Objectif:

Etre capable de repérer les différents partenaires institutionnels et financiers des associations. Savoir mobiliser et diversifier les ressources publiques et privées.

Contenu :

L'approche statistique (données de cadrage).

La structuration du mouvement associatif.

Les associations, les collectivités territoriales, l'Etat et ses composantes dans le cadre de la stratégie nationale de développement durable.

Intervenant: Philippe Venceslau de Jesus (MDA de Roubaix)

Organisation et gouvernance d'une association (CFG Module 3)

6 heures	Dates au choix : Mardi 31 mars Mardi 3 novembre
9h30-12h30 / 14h-17h	

Objectif:

Participer aux organes statutaires d'une association. Comprendre les enjeux de la gouvernance des associations.

Contenu :

L'administration et l'organisation : analyse des statuts, du règlement intérieur et notion de membre.

Les instances décisionnelles, leur organisation et leur fonctionnement.

Le rôle et la responsabilité des dirigeants associatifs.

Les démarches administratives lors de la création et de la vie de l'association.

Intervenant: Philippe Venceslau de Jesus (MDA de Roubaix)

Financement et comptabilité (CFG Module 4)

6 heures	Dates au choix : Mardi 24 mars Mardi 17 novembre
9h30-12h30 / 14h-17h	

Objectif:

Maitriser les principes de base d'une gestion financière associative transparente.

Maitriser les informations comptables. Tour d'horizon des ressources financières.

Contenu :

Les deux méthodes comptables : à partie double et de trésorerie.

Les documents financiers annuels d'une comptabilité.

Le rapport d'activité annuel.

Les sources et les modes de financement public.

Le dossier de demande de subvention et le compte rendu financier de suivi.

Les sources de financement privé et leurs modalités.

Intervenant: Stéphane Ekker (Asso-assistance)

Les ressources humaines de l'association (CFG A Module 5)

6 heures	Dates au choix :	Mardi 7 avril
9h30-12h30 / 14h-17h		Mardi 24 novembre

Objectif :

Prendre en compte la spécificité des différents acteurs intervenant dans les associations. Favoriser la participation de chacun et valoriser leur activité.

Contenu :

Les statuts et rôles respectifs des salariés, bénévoles et volontaires.
La fonction d'employeur dans une association.
Les droits, les responsabilités civiles et pénales des bénévoles de l'association.
Le recrutement et la fidélisation des bénévoles.

Intervenant : Fabrice Cuvillier (Cap Elan)

La gestion de projet associatif (CFG A Module 6)

6 heures	Dates au choix :	Mardi 28 avril
9h30-12h30 / 14h-17h		Mardi 1er décembre

Objectif :

Etre capable de concevoir un projet associatif et de le décliner en projet d'activité ou en événement.

Contenu :

L'élaboration d'un projet d'activité ou d'événement.
La communication autour de ce projet.
L'évaluation du projet.

Intervenant : Fabrice Cuvillier (Cap Elan)

POUR APPROFONDIR ...

Le droit du travail

6 heures	Date :	Jeudi 2 avril
9h30-12h30 / 14h-17h		

Objectif :

Apporter les connaissances et techniques permettant de maîtriser les fondements juridiques pour exercer la fonction d'employeur.

Contenu :

Les droits et obligations de l'employeur.
Les fondements du droit du travail qui organisent la relation de travail
Les instances et juridictions de la sphère du travail
Le contrat de travail : définition, contenu, ses différentes formes, sa clôture

Intervenant : Stéphane Ekker (Asso-assistance)

Le mécénat

6 heures	Dates au choix :	Jeudi 9 avril
9h30-12h30 / 14h-17h		Mardi 29 septembre

Objectif :

Etre capable de mettre en place une politique de mécénat.

Contenu :

Définition du mécénat
La différence entre le mécénat et le parrainage
Le cadre réglementaire
Monter et piloter un projet de mécénat
La mise en place d'une stratégie de partenariat avec une entreprise
Le conventionnement

Intervenant : Fabrice Cuvillier (Cap Elan)

Le plan de communication

3 heures	Date : Mardi 28 mai
9h30-12h30	

Objectif:

S'initier aux bases de la communication pour établir une stratégie adaptée et efficace. Identifier les éléments pratiques pour faire connaître ses projets et ses événements.

Contenu :

Comment donner du sens à sa communication.

Etablir un plan de communication.

Panorama des principaux outils et supports existants à disposition des associations.

Intervenante : Valérie George (MDA de Roubaix)

La fiscalité de l'association

3 heures	Date : Jeudi 14 mai
9h30-12h30	

Objectif:

Identifier les principes de la fiscalité associative, les aménagements fiscaux au regard de l'activité et de son caractère d'intérêt général. Identifier la réglementation en matière d'impôt sur l'activité commerciale de l'association.

Contenu :

Les principes de la fiscalité associative : la démarche d'analyse de l'activité. La loi 1901, le principe de non lucrativité et la gestion désintéressée, la notion d'intérêt général. La notion de concurrence : la règle des 4P. Les impôts commerciaux : la TVA et l'impôt sur l'activité économique. Les situations de sectorisation et de filiation. La démarche de vérification auprès de impôts.

Intervenant : Philippe Venceslau de Jesus (MDA de Roubaix)

Gérer et animer une équipe de bénévoles

3 heures	Date : Jeudi 7 mai
9h30-12h30	

Objectif:

Maîtriser les enjeux du bénévolat dans le développement du projet associatif.

Définir une méthode de mobilisation et de recrutement des bénévoles.

Valoriser chaque bénévole dans son parcours d'engagement.

Contenu :

Les différentes formes de bénévolat, l'identification du bénévolat au sein du projet associatif. La définition d'une stratégie de valorisation de l'engagement bénévole.

Le recrutement des bénévoles. L'intégration et la fidélisation.

La gestion des effectifs : la coopération, la communication, la formation.

Les responsabilités des dirigeants.

Intervenant : Philippe Venceslau de Jesus (MDA de Roubaix)

Elaborer un dossier de demande subvention

6 heures	Dates au choix : Mardi 16 Juin Jeudi 10 septembre
9h30-12h30 / 14h-17h	

Objectif:

Savoir monter un dossier de demande de subvention ou répondre à un appel à projet.

Contenu :

Le cadre réglementaire et les différents financeurs privés et publics.

Définition du projet, ses objectifs, ses moyens, son plan d'action.

Notion de budget.

L'évaluation du projet et le bilan d'action (forme, outils et méthodes).

Présentation des plateformes dématérialisées pour les demandes en ligne.

Intervenant : Stéphane Ekker (Asso Assistance)

Monter un projet de coopération internationale

6 heures	Date :
9h30-12h30 / 13h30-16h30	Samedi 26 septembre

Objectif : Repérer les étapes clés du montage d'un projet de coopération internationale. S'outiller pour la mise en œuvre de son projet. Appréhender l'impact de son projet.

Contenu :

Étude des besoins, développement de partenariats, évaluation de son projet. Les « Objectifs du Développement Durable » (Agenda 2030) : feuille de route pour monter son projet et réfléchir à son impact. Les éléments à renseigner dans les dossiers de demande de subvention. Les règles de présentation d'un budget prévisionnel. Présentation des différents financeurs potentiels et pistes et conseils pour la recherche de financements. Valorisation des compétences développées dans le cadre d'un engagement à l'international

Intervenante : Maurane Dessein (Cap Solidarités)

Le bilan d'action : construire un rapport d'évaluation

3 heures	Date :
9h30-12h30	Mardi 6 octobre

Objectif :

Identifier le cadre légal du financement et de la démarche bilan. Les principaux éléments (et leur définition) d'un bilan d'action réussi.

Contenu :

Les obligations liées au financement de projet : la démarche bilan. La démarche d'évaluation : les différentes dimensions de l'évaluation, définition et construction de la trame du rapport d'évaluation, questionnaire bilan. L'identification des différents contextes de l'action : éléments favorables, difficultés rencontrées. Les données à collecter : les objectifs du projet, les critères d'évaluation, les moyens mobilisés, la planification, les données contextuelles... La justification des écarts entre le projet et l'action. La démarche de définition de pistes d'ajustement et poursuites d'action.

Intervenant : Stéphane Ekker (Asso Assistance)

Les logiciels libres

3 heures	Dates au choix :
9h30-12h30	Mardi 13 octobre

Objectif : Connaître un panel large de logiciels libres et d'outils en ligne utiles pour les associations.

Contenu :

Définition et enjeux des logiciels libres.

Panorama des principaux outils numériques qui ont fait leurs preuves pour administrer son association. Communiquer sur ses activités et travailler collaborativement.

Intervenante : Valérie George (Maison Des Associations)

LES SAMEDIS DE L'EMPLOI

Le cadrage juridique de la relation de travail

12 heures	Trois volets :
9h30-13h30	Samedi 11 avril Samedi 18 avril Samedi 25 avril

Objectif :

Savoir définir des procédures internes liées à la gestion administrative et sociale du salarié. Respecter le cadre légal dans la gestion des effectifs salariés.

Contenu :

Les cadres de la relation de travail : le Code du travail, la convention collective, le règlement intérieur de l'association, le contrat de travail. La mission et ses déclinaisons en tâches, le poste de travail, le lien de subordination, la rémunération. Les différentes formes de contrat de travail. Le contrat de travail : rémunération, durée et temps de travail, congés, période d'essai, préavis... Les obligations et droits liés à la relation de travail. La gestion de l'emploi : le bulletin de paie, les déclarations administratives.

Intervenant : Stéphane Ekker (Asso Assistance)

Le projet d'emploi : Analyse du besoin

6 heures	Deux volets :	Samedi 16 mai Samedi 30 mai
9h30-12h30		

Objectif :

Analyser les besoins de l'emploi associatif en fonction du projet et de ses enjeux de professionnalisation. Réfléchir sur les moyens nécessaires.

Contenu :

Pourquoi employer ? L'emploi et les valeurs de la loi 1901. Les valeurs du projet, le processus de gouvernance, l'emploi comme moyen de développement du projet associatif... Le modèle de la gouvernance et les ressources humaines en place, analyse du niveau de professionnalisation et pistes de développement des compétences. Les axes d'intervention entre bénévoles et salariés. Les moyens et compétences attendues pour la concrétisation des actions. Définir les coûts de l'emploi directs et indirects.

Intervenant : Fabrice Cuvillier (Cap Elan)

Construire l'emploi associatif : Le profil de poste

6 heures	Deux volets :	Samedi 3 octobre Samedi 10 octobre
9h30-12h30		

Objectif :

Savoir définir un profil de poste adapté au projet associatif et une démarche de professionnalisation, un organigramme et des procédures internes de suivi, de contrôle, d'évaluation et de décision. Définir des besoins liés à l'emploi.

Contenu :

La déclinaison des actions et objectifs opérationnels : tâches et missions, contexte et cadre réglementaire, prérequis et compétences, niveau décisionnel dans le fonctionnement hiérarchique. Le statut de l'emploi au regard des activités et des actions. Les moyens matériels dans la réalisation des tâches et en relation avec les compétences attendues. Le coût de l'emploi selon le statut et l'environnement de l'emploi.

Intervenant : Fabrice Cuvillier (Cap Elan)

La phase de recrutement

6 heures	Deux volets :	Samedi 7 novembre Samedi 14 novembre
9h30-12h30		

Objectif :

Savoir lancer une offre d'emploi. Définir une procédure de gestion de candidatures. Mener un entretien de recrutement. Intégrer les personnes recrutées.

Contenu :

Les règles à respecter dans la formulation de l'offre. Analyse des canaux de diffusion selon les valeurs du projet, les partenaires, les besoins dans le développement du projet. Organiser la présélection des candidatures. Cadre réglementaire de l'entretien d'embauche, outils et méthode d'entretien. La restitution de l'entretien, la procédure dans la prise de décision et la gestion administrative des réponses. La préparation du poste de travail, l'accueil et l'accompagnement à la prise de poste.

Intervenant : Fabrice Cuvillier (Cap Elan)

Droit du travail : Prévenir les risques

6 heures	Deux volets :	Samedi 21 novembre Samedi 28 novembre
9h30-12h30		

Objectif :

Appréhender les différentes instances représentatives du personnel. Comprendre les mécanismes d'engagement de la responsabilité pénale. Prendre conscience de l'obligation de respecter les procédures et normes édictées par la réglementation.

Contenu :

Le statut des représentants du personnel, la défense des droits des salariés, ... Le pouvoir de direction de l'employeur et ses limites, le pouvoir réglementaire et disciplinaire et ses limites. La responsabilité pénale issue du droit du travail, la délégation de pouvoirs et de signatures, contraventions et délits du droit social, les sanctions induites et leurs conséquences, les risques personnels pour les salariés. Les principales infractions pénales. Les assurances responsabilité civile.

Intervenant : Stéphane Ekker (Asso Assistance)

Le Certificat de Formation à la Gestion Associative :

Le CFGA est un cycle de formations permettant de développer des compétences et des outils afin de garantir le développement de tout projet associatif. Il offre la possibilité de construire son parcours selon ses besoins et ses disponibilités.

Chaque module est accessible indépendamment des autres.

Si le CFGA est suivi en entier, il comprend une pédagogie théorique de 30 heures répartie sur 6 modules, complétée par une expérience tutorée de 20 jours minimum au sein d'une association. Il donne ainsi accès à une validation des acquis dans le cadre d'une expérience de bénévolat.

Procédure de participation pour toutes les formations :

Les formations sont gratuites et ouvertes à tous.

Pour pouvoir participer à nos modules de formation, l'inscription est nécessaire (dans un délai de 8 jours précédents la date de la formation choisie). La salle de formation est précisée à l'arrivée.

Inscription et renseignements par mail :

mttettelin@mdaroubaix.org,

Contact : Magdalena Tettelin, 03 20 73 46 64

*Formations subventionnées
dans le cadre du Fonds pour
le Développement de la Vie
Associative (FDVA).*

Un réseau à votre service

Ces programmes de formation sont proposés dans l'ensemble des PIVA (Points d'Information Vie Associative). N'hésitez pas à consulter leur programme pour compléter ou trouver une date qui vous conviendrait mieux.



ADRESSE

Maison Des Associations de Roubaix
24 place de la liberté
59100 ROUBAIX
03 20 73 46 64
www.mdaroubaix.org

[Retrouvez sur Facebook](#)

> l'actualité de la MDA
et la veille associative :

Maison des Associations de Roubaix

> les événements associatifs :

L'agenda des associations roubaisiennes

Pour suivre notre actualité, demandez à recevoir par mail notre lettre mensuelle sur contact@mdaroubaix.org

RE
QUA
PASS

[Nous vous invitons à suivre notre projet transfrontalier REQUAPASS pour la reconnaissance](#)

[et la qualification des parcours associatifs.](#) Un projet en partenariat avec MDA de Tourcoing, la MPA

de Charleroi, Interphaz, ainsi que de nombreux partenaires associés dans le cadre d'un projet INTERREG

pour une durée de 4 années. Il s'agit de travailler à en Hauts de France et en Belgique pour valoriser

l'engagement associatif. Avec trois axes d'action : La mise en place d'outils qui participent à la valorisation des compétences acquises et développées au cours d'engagements associatifs, la formation de différents publics au sein de trois parcours de formations, l'analyser du secteur associatif transfrontalier afin de valoriser son apport pour le territoire, d'influencer les décisions publiques pour un développement optimal du secteur et mieux agir en faveur de l'accompagnement des structures associatives. www.requapass.eu